



## UNE PÉRIODE EMBALLANTE S'ANNONCE!

*L'année 2010 devrait être la première de plusieurs années de changements à la fois importants et emballants qui révolutionneront la déclaration des données de retraite et les services aux participants.*

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier bulletin de 2008, le RREO s'est doté d'une nouvelle stratégie afin d'offrir un niveau de service supérieur à ses participants.

### FAITS SAILLANTS 2009

#### Deuxième année de la stratégie :

- ✓ Accent sur la collecte de renseignements, la planification et le développement de l'infrastructure
  - Analyse des données
  - Conciliation des comptes
  - Rachat de services

#### Conciliation des comptes :

- ✓ 2007 - terminée
- ✓ 2008 - terminée pour plus de 70 employeurs

#### TIM :

- ✓ Page des bulletins rafraîchie (sous Ressources)
- ✓ Mise à niveau de Sametime - permet l'utilisation en français par les employeurs
- ✓ Période d'inactivité prolongée à 45 minutes

Nous visons à offrir un service axé sur la multiplication des caractéristiques personnalisées, des conseils et des choix.

« Très bien, vous dites-vous, mais en quoi cela aura-t-il une incidence sur la déclaration des données de retraite? »

Pour réellement impressionner les participants du régime, nous devons anticiper leurs besoins et leur offrir une expérience personnalisée qui répondra à ces besoins.

Pour ce faire, nous devons mieux comprendre où ils en sont dans leur carrière, ce qui exige une meilleure gestion des contrats (salaire, poste, etc.) et des renseignements liés aux congés plus fiables et obtenus plus rapidement.

### CE QUI CHANGE

Nous n'avons pas entrepris de projet de cette envergure depuis l'adoption des relevés basés sur la paie au milieu des années 1990. La réussite du projet exigera une planification minutieuse et des processus de gestion du changement efficaces.

Nous savons qu'en continuant à consulter les employeurs, nous pourrions réaliser une transition en douceur vers une nouvelle méthode de déclaration des données de retraite.



### CALENDRIER 2010 À L'INTÉRIEUR

Dans le numéro de septembre 2009 de notre bulletin, nous avons présenté le travail requis pour améliorer nos capacités d'analyse des données et restructurer notre modèle de conciliation des comptes.

Nous prévoyons aussi que des changements seront apportés sous peu à notre processus de rachat de services. Nous avons déjà consacré beaucoup de temps et de travail intellectuel à l'élaboration de la structure initiale. La modélisation des nouvelles règles et l'étude des méthodes qui permettront d'améliorer le processus de perception durant les congés constituent les prochaines étapes.

*Suite à la page 2*

### DANS CE NUMÉRO

Nouveau protocole pour le mot de passe dans TIM, page 3

10<sup>e</sup> anniversaire des ateliers, pages 4 et 5

Conciliation des comptes : un bon départ, page 6

La différence entre les DECP et les DECS, page 7

# CE QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR

*Suite de la page 1*

Au fil des ans, nous avons observé que l'obtention des données relatives aux congés par l'intermédiaire des systèmes de paie n'offre pas la fiabilité requise pour nous aider à rendre ce processus plus efficace pour les employeurs. Elle ne nous permet pas non plus d'utiliser les données relatives aux congés pour anticiper les besoins des participants et leur offrir une expérience exceptionnelle.

## CE QUI NE CHANGE PAS

Notre réussite au cours des 10 dernières années est en grande partie attribuable à notre engagement à collaborer avec les employeurs à des projets nous permettant d'apporter des améliorations graduelles à nos systèmes et à nos processus.

Votre soutien constant à l'égard de nos objectifs et la consultation durant cette période de changement nous permettront d'établir les fondements d'une nouvelle génération en ce qui a trait à la déclaration des données de retraite.

## 2010

Au cours de la prochaine année, nous nous consacrerons à la mise en œuvre de notre nouveau modèle d'analyse des données et des développements nécessaires en vue d'apporter des changements au processus de rachats de services par les participants.

En ce qui a trait à l'analyse des données, la validation se fera maintenant sur 12 mois, ce qui réduira en partie les interventions intempestives dues à notre système actuel de validation en fonction de la paie.

Bien qu'elle entraînera de nouvelles exigences, la nouvelle approche mènera à une efficacité accrue à

long terme grâce à une plus grande précision des données relatives aux contrats et aux interruptions de salaire.

Des changements au processus de rachat de services par les participants sont prévus pour l'automne 2010. Tous les détails n'ont pas encore été mis au point, mais la gestion de la *Loi sur les normes d'emploi* devrait être grandement simplifiée pour les employeurs.

Nous vous fournirons des enseignements supplémentaires au début de la prochaine année.

## TIM : FAITS SAILLANTS 2009

### Plateforme de déclaration et de communication :

- 160 ouvertures de session par jour
- Plus de 45 000 demandes de résolution de problèmes
- Plus de 10 000 communications par messagerie instantanée

Baisse de 8 % des communications par messagerie instantanée par rapport à 2008, une bonne nouvelle! Les employeurs utilisent à meilleur escient la correspondance : suivi et réponses, et archivage pour consultation ultérieure.

## 2011 ET AU-DELÀ

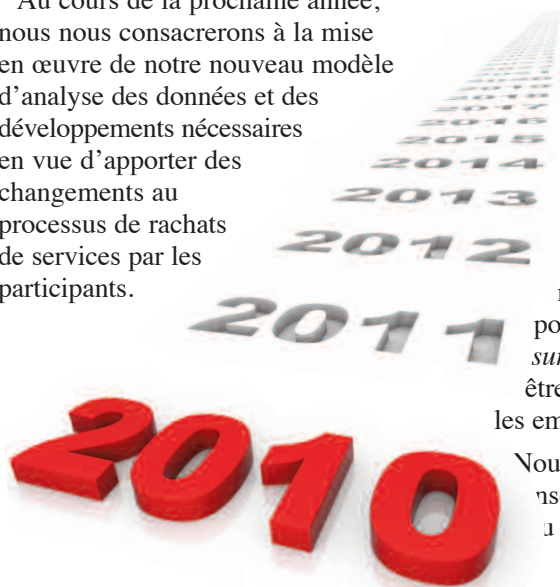
Lorsque le nouveau modèle d'analyse des données sera en place et fonctionnera comme prévu, nous porterons notre attention à l'amélioration des rapports d'événements et à la prochaine étape de la restructuration de la conciliation des comptes.

Il est parfois difficile d'opter pour le changement, mais nous savons qu'il en découlera des retombées très avantageuses, notamment une efficacité accrue et un niveau de service supérieur pour vos employés.

## MERCI

La saison des fêtes est l'occasion pour nous d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui contribuent à nos réalisations.

Nous en profitons donc pour vous remercier tous de votre soutien en 2009 et vous souhaitons une excellente année 2010.



# LE POINT SUR TIM

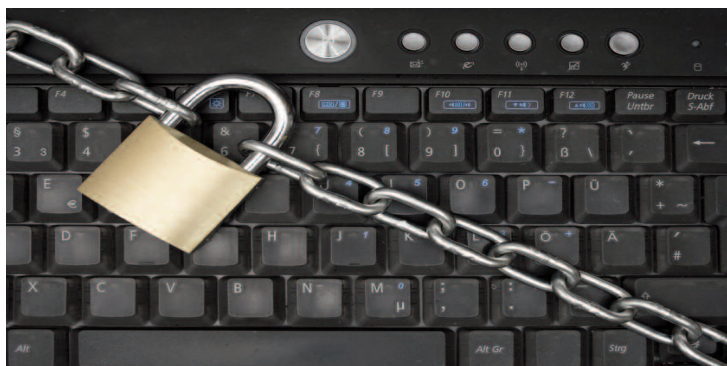
*Des changements apportés pour accroître la protection et améliorer le système.*

## NOUVEAU PROTOCOLE POUR LE MOT DE PASSE

**B**on nombre de nos activités quotidiennes requièrent maintenant l'utilisation d'un mot de passe – les activités bancaires ou les achats en ligne par exemple. Des mots de passe « robustes » protègent vos renseignements personnels.

Dans TIM, où sont sauvegardés les renseignements personnels de nombreux employés, cela revêt une importance accrue. Il peut être difficile de se souvenir de tous les différents mots de passe créés, mais il s'agit d'une réalité de la vie quotidienne et de notre milieu de travail.

Nous nous sommes engagés à protéger la confidentialité des renseignements personnels de nos participants. Comme mesure de sécurité accrue, nous avons



mis en place un protocole plus rigoureux pour les mots de passe des utilisateurs de TIM.

### RÉVISION ET MISE À JOUR DE TOUTS LES MOTS DE PASSE

D'ici la fin de 2010, nous vérifierons que tous les mots de passe sont conformes aux nouvelles exigences.

Nous prévoyons des améliorations au système qui permettront de déceler les mots de passe qui ne respectent pas les exigences et qui préviendront la création de mots de passe non conformes.

Dans l'intervalle, nous encourageons tous les utilisateurs actuels à :

- créer et maintenir un mot de passe robuste;
- ne jamais communiquer leur code d'utilisateur ni leur mot de passe à qui que ce soit;
- inviter leurs collègues qui requièrent un accès à TIM dans le cadre de leurs fonctions à communiquer directement avec nous pour s'inscrire.

Merci de nous aider à protéger les renseignements personnels des participants!

## AMÉLIORATIONS À LA MI

**N**ous avons récemment procédé à une mise à niveau et adopté une nouvelle version de Sametime, le logiciel utilisé pour la messagerie instantanée (MI). La nouvelle version permet à l'équipe des Services d'information aux employeurs de clavarder avec vous dans TIM.

La mise à niveau a en outre réglé des problèmes de compatibilité empêchant les employeurs utilisant un système d'exploitation français d'avoir recours à la MI. Les employeurs bilingues peuvent maintenant se servir de la MI dans la langue qui leur convient.

## PROLONGEMENT DE LA PÉRIODE D'INACTIVITÉ

**À** la suite de commentaires émis durant les derniers ateliers, nous avons prolongé de 15 minutes la période d'inactivité tolérée dans TIM.

Si vous ouvrez une session dans TIM, celle-ci sera automatiquement fermée après 45 minutes d'inactivité et vous perdrez les données qui n'ont pas été envoyées.

## EXIGENCES RELATIVES AU MOT DE PASSE

- Au moins huit caractères
- Combinaison de lettres et de chiffres
- Au moins une minuscule et une majuscule

**Entrée en vigueur immédiate des nouvelles exigences pour les personnes suivantes :**

- nouveaux utilisateurs;
- utilisateurs qui communiquent avec nous pour rétablir un mot de passe oublié.

# ATELIERS À L'INTENTION DES EMPLOYEURS :

*La série d'ateliers 2009 s'est conclue en octobre.*

Comme un bon vin, notre programme d'ateliers s'améliore avec l'âge. Une collaboration étroite avec vous nous a permis de faire du programme d'ateliers, lancé en 1999, ce qu'il est aujourd'hui.

« Un des aspects qui me réjouit, c'est de voir que les participants sont maintenant très à l'aise, commente Lorie Bissonette, directrice aux Services d'information aux employeurs. La participation de certains employeurs qui se faisaient moins souvent entendre auparavant s'est grandement accrue au fil des ans. Ils expriment leur opinion avec plus de confiance durant les discussions de groupe. »

## BONNE PARTICIPATION AUX ATELIERS DE L'AUTOMNE

De la fin septembre au début octobre, plus de 130 personnes se sont jointes à nous dans les six villes où ont eu lieu les ateliers. Le fait d'annoncer tôt dans l'année le calendrier complet pour 2009 a permis aux employeurs de planifier en s'inscrivant des mois à l'avance.

Les commentaires émis à l'automne abondent dans le même sens que ceux qui nous sont fournis depuis des années. Les employeurs aiment avoir l'occasion d'exprimer leur opinion quant aux modifications proposées aux règles et aux processus. Ils apprécient également l'occasion de réseauter et de rencontrer d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés liées à la déclaration des données. Ils aiment en outre pouvoir entendre des opinions diversifiées.

« Une nouvelle refonte du programme est prévue pour l'an prochain, ajoute M<sup>me</sup> Bissonette. Nous examinerons les exigences logistiques qui découleraient d'ateliers plus pratiques, une demande qui nous a été formulée à plusieurs reprises au cours des dernières années. »

## HIER...

*Avril 1999 : Quatre villes de la province, dont London (photo), nous ont accueillis lors de notre première série d'ateliers.*



## ... AUJOURD'HUI

*Automne 2009 : Maryse Godhue (gauche) et Nathalie St-Pierre (droite) du Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest ont pris part à l'un de nos plus récents ateliers, à Toronto.*

## DES DÉBUTS RÉUSSIS

Nous remercions tous les participants de l'accueil réservé à nos trois nouveaux animateurs.

« La première fois où l'on se retrouve devant un groupe est toujours la plus difficile, souligne M<sup>me</sup> Bissonette. Les participants ont été d'un grand soutien et ont permis à Maria, Caroline et Fernando de maîtriser la nervosité des débuts. »

Nos recrues se sont rapidement intégrées, et les résultats du sondage ont été les plus élevés pour ce qui est de l'animation :

- 98 % sont d'accord ou entièrement d'accord pour dire que les animateurs connaissent bien leur sujet;
- 94 % sont d'accord ou entièrement d'accord pour dire que les animateurs ont su maintenir l'intérêt.

Vos commentaires sont importants pour nous et nous essayons toujours d'incorporer vos suggestions à nos ateliers à venir. Nous vous enverrons le calendrier de 2010 tôt ce printemps.

# UNE DÉCENNIE D'APPRENTISSAGES

## SELON LE SONDAGE...

Voici un échantillon des commentaires – positifs et constructifs – formulés par les participants cet automne.

### Ce que vous avez aimé :

« J'ai aimé les ateliers et les séances de remue-méninges permettant de connaître les opinions sur les changements. »

« Je suis reparti avec des idées sur la façon d'améliorer la déclaration des données. »

« On a su maintenir mon intérêt; j'ai aimé qu'on nous invite à donner notre opinion sur les processus liés aux changements. »

### Les aspects à améliorer :

« À Toronto, le groupe était trop grand. Ce fut difficile, car il existe des différences importantes entre les écoles indépendantes et les conseils scolaires. »

« N'oubliez pas que le niveau d'expérience diffère d'un participant à l'autre et que la compréhension de la terminologie et des processus n'est pas la même pour tous. »

## 10 ANS DE SOUVENIRS



**AUTOMNE 2001  
LONDON**

**PRINTEMPS 2002  
TORONTO**



**AUTOMNE 2004  
TORONTO  
(EMPLOYEURS  
DÉSIGNÉS)**

**AUTOMNE 2007  
SUDBURY**



# EN BREF

## CONCILIATION DES COMPTES POUR 2008 : UN BON DÉPART

*Plusieurs conseils scolaires importants ont déjà terminé.*

**V**ous avez fait preuve d'un soutien et d'une volonté exceptionnels cette année en ce qui a trait à la conciliation des comptes pour 2007 et 2008. Nous vous avons lancé un défi et vous l'avez relevé de belle façon : la conciliation est terminée pour 2007 et plus de 70 employeurs l'ont déjà effectuée pour 2008!

### MENTION PARTICULIÈRE

Plusieurs conseils scolaires importants (1 000 participants et plus) ont déjà terminé la conciliation des

comptes pour 2008. En voici quelques-uns qui méritent une mention particulière :

- **Toronto Catholic DSB** – le conseil le plus important a complété la conciliation pour 2008, soit 7 000 participants, le 4 novembre!
- **Halton Catholic DSB** – un autre employeur de taille qui a terminé la conciliation pour 2008, soit 2 200 participants, le 3 novembre.
- **Hastings and Prince Edward DSB, Simcoe County DSB et Thames Valley DSB** – ces conseils, qui ont complété en novembre la conciliation pour 2008, soit plus de 12 000 participants au total, continuent à faire preuve d'une grande rigueur.

### DES RETOMBÉES VISIBLES

À la lumière du bon départ que nous connaissons pour 2008, il semble que les retombées positives de la gestion continue des données commencent à se faire sentir.

Le fait de travailler régulièrement dans TIM vous permet de passer en revue et de corriger les dossiers des employés tout au long de l'année, ce qui facilite la conciliation des comptes en fin d'année.

Nous sommes plus près que jamais d'être « à jour » en ce qui a trait à la conciliation des comptes. Continuez votre bon travail!



**Toronto Catholic  
Halton Catholic  
Hastings and Prince Edward  
Simcoe County  
Thames Valley  
Grand Erie  
London Catholic  
Peterborough Victoria  
Northumberland and  
Clarington Catholic**

**Félicitations à ces conseils scolaires « de taille » ayant terminé la conciliation des comptes pour 2008!**

## LES DECS NE SONT PAS DE VOTRE FAUTE!

*Un mot qui change tout.*

Un mot peut vraiment changer le sens d'un énoncé. En voici un bon exemple : divergences d'écritures sur les cotisations *patronales* (DECP) par rapport à divergences d'écritures sur les cotisations *salariales* (DECS).

- Des **DECP** se produisent quand nous recevons des renseignements de votre part et que nous devons rajuster le salaire ouvrant droit à pension d'un employé ou son statut au titre du Régime de pensions du Canada pour une année ayant déjà fait l'objet de la conciliation.
- Des **DECS** peuvent se produire si un employé a plus d'un employeur pendant une année civile.

Dans le cas des DECP, vous pouvez recevoir soit une facture (paiements en moins et soldes impayés), soit un chèque (paiements en trop). Les DECP sont vérifiées aux deux mois; le paiement des factures liées aux DECP est dû à la fin du mois suivant le mois de la facturation.

Pour ce qui est des DECS, nous communiquons directement avec les participants durant l'année. Nous leur faisons parvenir une lettre et une facture (cotisations en moins) ou un chèque (cotisations en trop).

### CONTINUEZ DANS LA MÊME VOIE

Malgré le fait que chaque employeur suit la même pratique (correcte), soit de calculer les cotisations requises en fonction des salaires versés par leur organisme, il est impossible de prévoir ou d'éviter les DECS.

On ne peut déterminer les DECS qu'après avoir effectué la conciliation de tous les services d'un employé au cours d'une année civile. Les participants qui travaillent pour plus d'un employeur reçoivent souvent une facture liée à une DECS, car des cotisations supplémentaires, calculées en fonction de leur salaire total, sont requises.

Si un employé ou un ancien employé a des questions concernant une DECS, il doit communiquer directement avec nos Services à la clientèle.

## QUESTIONS SOUVENT POSÉES PAR LES EMPLOYEURS

**Q** Dois-je déclarer les jours de réemploi?

**R** Non, lorsqu'un retraité dépasse les limites de réemploi, vous devez cesser de prélever ou de verser des cotisations, à moins que le retraité souhaite que sa rente soit calculée de nouveau.

Conformément à la modification du régime entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, vous n'avez plus à déclarer les jours de réemploi. Veuillez noter que les limites n'ont pas été éliminées : les retraités sont toujours responsables de comptabiliser leurs jours de réemploi et de nous en informer s'ils dépassent les limites. Les employeurs doivent s'assurer que leurs pratiques incitent à la conformité aux règles du régime.

**Q** Les nouveaux employés travaillant dans une école privée désignée peuvent-ils décider de ne pas participer au régime?

**R** Non. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, tous les employés dûment qualifiés pour enseigner, quel que soit le poste qu'ils occupent, doivent commencer à participer au régime dès leur entrée en fonction auprès d'un employeur désigné du RREO.



# DECP OU DECS?

# EN BREF (SUITE)

Suite de la page 7

## CALCUL DES COTISATIONS 2010



**MGAP**  
47 200 \$

**SALAIRE PLAFOND**  
283 200 \$ (MGAP x 6)

## BILAN DES RELEVÉS DE PRESTATIONS

**185 883**  
NOMBRE TOTAL  
DE RELEVÉS

→

**88 027\***  
RELEVÉS ENVOYÉS  
PAR **iACCÈS WEB\***

→

**\*9 %**  
**D'AUGMENTATION**  
PAR RAPPORT  
À 2008

## EN PRÉPARATION POUR LES FÊTES

### HEURES DE BUREAU

Pour les fêtes de fin d'année 2009, nos bureaux seront fermés :

- le vendredi 25 décembre
- le lundi 28 décembre
- le vendredi 1<sup>er</sup> janvier

De plus, nos bureaux fermeront à 15 h les 24 et 31 décembre.

### VERSEMENT DE DÉCEMBRE

Le versement de décembre est dû le jeudi 31. Si votre bureau est fermé et que vous prévoyez effectuer le versement d'avance, veuillez en informer votre équipe des SIE.

Rappel : Envoyez-nous les renseignements liés à votre versement par TIM avant midi le jour où vous effectuez votre dépôt.

## POUR NOUS JOINDRE



Service d'Information  
aux employeurs  
Régime de retraite des  
enseignantes et des  
enseignants de  
l'Ontario  
5650, rue Yonge  
Toronto (Ontario)  
M2M 4H5



**Courriel**  
eisinquiry@otpp.com

**Site Web des  
employeurs (TIM)**  
employers1.otpp.com

**Site Web principal**  
www.otpp.com



Région de Toronto  
416 227-7525

Sans frais  
1 866 867-9147



Région de Toronto  
416 730-7807

Sans frais  
1 800 949-8208

### Heures de bureau

De 8 h à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des difficultés techniques avec nos applications Web.